



COMMENT RENOUVELER ?

Vous pouvez renouveler sur notre site internet, par courrier ou en nos locaux. A noter cependant qu'en raison des mesures sanitaires, nous limitons l'accès au secrétariat à 2 personnes. C'est également le cas dans le salon d'accueil.

RENOUVELER SUR LE SITE INTERNET : <https://www.amisdeversailles.com/connect.php>

Connectez-vous à votre espace membre avec votre adresse mail

- **Pour votre propre renouvellement :** Cliquez sur « Adhérer » puis « Renouveler son adhésion »
- **Pour renouveler une adhésion que vous avez offerte :** Cliquez sur « mon compte » puis « mon historique » puis « mes cotisations offertes » OU Cliquez sur « Adhérer » puis « offrir une adhésion » puis « c'est un renouvellement »
- **Pour plusieurs adhésions offertes :** il faudra les renouveler une par une
- **Pour renouveler l'adhésion d'un Jeune Ami mineur :** la procédure est la même que pour une adhésion offerte. Pensez à actualiser sa photographie s'il vous plait !

Paiement par chèque : Merci d'indiquer au dos du chèque les noms et numéros de membre des personnes concernées.

Paiement par virement : Effectuez votre virement en indiquant les noms et numéros de membre des personnes concernées.

RENOUVELER PAR COURRIER :

- Complétez le formulaire « 1-BULLETIN DE RENOUVELLEMENT » et envoyez-le à notre adresse avec votre chèque.

RENOUVELER PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE ANNUEL :

- La première année vous devez remplir le mandat nous autorisant à vous prélever annuellement et les années suivantes vous serez prélevés automatiquement sans avoir à remplir de document.
Pour bénéficier de ce mode de règlement, nous devons recevoir le mandat de prélèvement complété, signé et accompagné de votre RIB :
 - au plus tard le 20 novembre 2021 pour un premier prélèvement le 20 décembre 2021
 - au plus tard le 31 décembre 2021 pour un premier prélèvement le 20 janvier 2022**Attention :** Si nous recevons votre mandat hors délai, il ne sera valable que pour l'année suivante : votre première échéance de prélèvement automatique sera donc le 20 décembre 2022 ou le 20 janvier 2023 pour votre adhésion 2023.

Pour recevoir le mandat de prélèvement automatique : merci d'en faire la demande auprès de Stéphanie LEDER à adhesions@amisdeversailles.com ou au 01 30 83 76 62

VERIFIEZ VOS COORDONNEES :

Merci de signaler tout changement de coordonnées par courrier ou par mail à adhesions@amisdeversailles.com
Attention : nous sommes les seuls à pouvoir corriger votre adresse mail. N'hésitez pas à nous en faire la demande.

Vous souhaitez recevoir nos informations et invitations par mail et ce n'est pas encore le cas ? Merci de nous confirmer votre adresse mail à contact@amisdeversailles.com

OFFREZ UNE ADHESION A UN NOUVEL AMI :

Pour offrir une nouvelle adhésion via votre espace membre sur le site internet :

- Cliquez sur « Adhérez » puis « Offrir une adhésion »
Vous pouvez également nous retourner le bulletin « 2- OFFREZ UNE ADHESION » complété accompagné de votre règlement. Attention, n'oubliez pas la photographie de la personne bénéficiaire !

LISTE DES AVANTAGES :

Retrouvez la liste des avantages sur notre site : <https://www.amisdeversailles.com/adherez.php>
Envoi par courrier sur demande.



Prénom(s) – Nom(s) :
 Numéro(s) d'adhérent(s) :
 Adhésion année précédente :

1- BULLETIN DE RENOUVELLEMENT 2022

Merci de nous signaler ici tout changement dans vos coordonnées :

Les informations recueillies sont enregistrées par la Société des Amis de Versailles dans un fichier informatisé à des fins de gestion interne, pour permettre notamment l'édition des cartes de membre, l'émission des reçus fiscaux et l'envoi de courriers postaux ou électroniques. Elles ne sont ni vendues, ni louées, ni échangées, ni cédées à des tiers et sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités exposées ci-dessus. La Société des Amis de Versailles s'engage également à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit de consultation, mise à jour, modification, limitation, suppression ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, contactez-nous.

Choisissez votre adhésion 2022 :

Les tarifs sont indiqués avant et après déduction fiscale (*) en France - un reçu fiscal vous sera adressé pour le montant du don (pour un particulier : 66 % du don inclus dans l'adhésion, dans la limite de 20 % du revenu imposable)

	JEUNE AMI 0 à 25 ans	ADHERENT	SOCIETAIRE	BIENFAITEUR
Individuel		<input type="checkbox"/> 60€* (don de 20€ inclus) *Soit 47€ après déduction fiscale	<input type="checkbox"/> 170€* (don de 130€ inclus) *Soit 84€ après déduction fiscale	
Individuel option Duo ¹	<input type="checkbox"/> 50€* (don de 10€ inclus) *Soit 43€ après déduction fiscale	<input type="checkbox"/> 90€* (don de 20€ inclus) *Soit 77€ après déduction fiscale	<input type="checkbox"/> 200€* (don de 130€ inclus) *Soit 114€ après déduction fiscale	<input type="checkbox"/> 600€* (don de 500€ inclus) *Soit 270€ après déduction fiscale
Individuel option Duo ¹ + option Catalogue				<input type="checkbox"/> 800€* (don de 550€ inclus) *Soit 437€ après déduction fiscale
Couple		<input type="checkbox"/> 90€* (don de 30€ inclus) *Soit 70€ après déduction fiscale	<input type="checkbox"/> 255€* (don de 195€ inclus) *Soit 126€ après déduction fiscale	
Couple option Duo ¹		<input type="checkbox"/> 150€* (don de 30€ inclus) *Soit 130€ après déduction fiscale	<input type="checkbox"/> 315€* (don de 195€ inclus) *Soit 186€ après déduction fiscale	<input type="checkbox"/> 800€* (don de 650€ inclus) *Soit 371€ après déduction fiscale
Couple option Duo ¹ + option Catalogue				<input type="checkbox"/> 1 000€* (don de 700€ inclus) *Soit 538€ après déduction fiscale

¹OPTION DUO : cette option vous permet d'être accompagné de la personne de votre choix lors de vos visites dans l'ensemble du Domaine (château -audioguide compris, domaine de Trianon, expositions temporaires, "Jardins Musicaux" et "Grandes Eaux Musicales" en journée). L'option DUO permet également d'inscrire un accompagnant non membre aux activités « tous membres » du programme de la Société, à un tarif qui pourra être cependant différent du tarif membre (le bénéficiaire de la carte doit impérativement être présent).

Je souhaite soutenir l'action de mécénat en faisant un don complémentaire : €
 (précisez ici, si vous le souhaitez, son affectation) : _____

MODE DE REGLEMENT CHOISI :

- Chèque à l'ordre de la Société des Amis de Versailles : N° du chèque..... Banque : Montant :
- Virement bancaire auprès de BNP Paribas IBAN : FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614 - BIC : BNPAFRPPXXX
- Merci de préciser : **Renouvellement/Nom et Prénom du membre**

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : adhesions@amisdeversailles.com - 01 30 83 76 62
 Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30.



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

2 - OFFREZ UNE ADHESION !

PERSONNE QUI OFFRE L'ADHESION :

Nom :
Prénom :
N° de membre :

L'ENVOI DU CADEAU DOIT SE FAIRE :

A votre adresse A l'adresse du bénéficiaire
Une carte informera le bénéficiaire que vous êtes à l'origine
du cadeau.

VOUS OFFREZ LE RENOUELEMENT DE L'ADHESION ?

OUI Dans ce cas merci d'indiquer ici à qui vous offrez le renouvellement :

Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
N° de membre :	N° de membre :	N° de membre :

NON, c'est une nouvelle adhésion que je souhaite offrir. Dans ce cas, merci de compléter le tableau ci-dessous.

BENEFICIAIRE(S) DE L'ADHESION :

POUR UNE ADHESION COUPLE, MERCI D'INDIQUER LES 2 BENEFICIAIRES

	BENEFICIAIRE N°1	BENEFICIAIRE N°2	BENEFICIAIRE N°3
NOM – PRENOM*			
DATE DE NAISSANCE *Information obligatoire si adhésion Jeune Ami			
SI JEUNE AMI MINEUR : veuillez renseigner les coordonnées d'un adulte responsable résidant à la même adresse :			
Nom - Prénom :	E-Mail :		Téléphone :
ADRESSE *			
CODE POSTAL – VILLE*			
PAYS*			
TELEPHONE			
E-MAIL			
ADHESION CHOISIE*			
PRIX DE LA COTISATION*			
MONTANT TOTAL*			
*Informations obligatoires			

PHOTOGRAPHIE :

Pensez à joindre à ce bulletin une photographie récente du ou des bénéficiaire(s), particulièrement pour les Jeunes Amis.
Envoi par mail possible à adhesions@amisdeversailles.com

MODE DE REGLEMENT CHOISI :

- Chèque** à l'ordre de la *Société des Amis de Versailles* : n° du chèque..... Montant :
 - Prélèvement automatique** : envoi du mandat sur demande – adhesions@amisdeversailles.com – 01 30 83 76 62
 - Virement bancaire** auprès de BNP Paribas IBAN : FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614 - BIC : BNPAFRPPXXX
- Merci de préciser lors du virement le nom et prénom ou la raison sociale du payeur